

'Global Methane Assessment' van het UNEP" (55018690C)

18.01 Daniel Senesael (PS): Monsieur le président, madame la ministre, le 6 mai dernier, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) publiait un rapport, "Global Methane Assessment", lequel mentionne l'urgence d'une action internationale en vue de réduire les émissions mondiales de méthane, ainsi que plusieurs mesures relatives aux secteurs des combustibles fossiles, des déchets et de l'agriculture.

Madame la ministre, en réponse à une question écrite portant sur les chiffres de l'organisation Global Carbon Project, vous m'indiquiez que les émissions de méthane représentaient 6,6 % des émissions totales en Belgique en 2018. Vous ajoutiez qu'entre 1990 et 2018, les émissions de méthane avaient diminué de 36 % et qu'en 2030, ces émissions devraient avoir diminué de 46 % par rapport à 1990. Une évaluation des émissions de méthane actuellement produites en Belgique est-elle disponible? Le cas échéant, celle-ci confirme-t-elle leur diminution estimée?

Votre réponse indiquait également qu'environ 74 % des émissions de méthane en Belgique étaient dues au secteur de l'agriculture, 12 % au secteur des déchets et 13 % à celui de l'énergie. Vous ajoutiez que "la part relative de l'agriculture continue de s'accroître et devrait, en 2030, constituer 75 à 80 % des émissions de méthane". Pouvons-nous être informés des mesures du "Global Methane Assessment" et, plus spécifiquement, de celles qui sont relatives au secteur de l'agriculture?

Enfin, dans votre note de politique générale, vous mentionniez votre intention de "suivre de près, en collaboration avec la ministre de l'Énergie, la révision de la législation de l'Union européenne sur la réduction des émissions de méthane dans le secteur de l'énergie". Pouvez-vous nous informer à ce sujet? L'Union européenne – et donc, évidemment, la Belgique – importe une part notable des émissions mondiales de méthane. Pouvons-nous être informés des mesures belges et européennes en ce domaine?

18.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur le président, monsieur Senesael, je vais répondre à vos questions dans la mesure des nouvelles informations dont nous disposons. Les chiffres les plus récents à notre disposition portent sur l'année 2019, soit seulement un an après les chiffres que vous citez. En 2019, les émissions de

méthane représentaient 7,26 Mt d'équivalent CO₂, ce qui correspond à 6,2 % des émissions totales en Belgique. Elles avaient diminué de 37 % par rapport à 1990. La baisse s'est donc poursuivie.

Les mesures du rapport qui portent sur le secteur agricole sont des mesures globales et ne présentent pas toutes la même pertinence pour nous. À titre d'exemple, la principale mesure a trait à la culture du riz.

Par contre, je peux souscrire entièrement aux changements de comportement proposés visant par exemple à combattre le gaspillage alimentaire et à promouvoir une alimentation saine et plus végétale. Ces leviers se retrouvent également dans l'étude publiée récemment pour une neutralité climatique en Belgique à l'horizon 2050. S'agissant de réductions dans les secteurs dits non-ETS, ces leviers relèvent cependant presque tous de la politique climatique et agricole régionale.

La Commission européenne travaille effectivement sur une réglementation et des mesures visant à réduire les émissions de méthane. Pour ce qui est du secteur de l'énergie, il s'agit notamment de détecter et réparer plus rapidement les fuites dans des conduites de gaz. Il faut savoir que le méthane qui se libère dans l'atmosphère est un puissant gaz à effets de serre. Pour en savoir plus sur l'état d'avancement des négociations en la matière, je vous renvoie à ma collègue, la ministre de l'Énergie.

18.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour ces éléments de réponse.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

19 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le rapport "Aquatic Pollutants in Oceans and Fisheries" de l'IPEN" (55018691C)

19 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "Het rapport 'Aquatic Pollutants in Oceans and Fisheries' van IPEN" (55018691C)

19.01 Daniel Senesael (PS): Monsieur le président, madame la ministre, publié le 27 avril 2021, le rapport *Aquatic Pollutants in Oceans and Fisheries* souligne l'importance croissante de la pollution chimique mondiale des eaux et des

océans, ainsi que leur impact grandissant sur les écosystèmes et, par voie de conséquence, sur la chaîne alimentaire marine et aquatique.

Parmi les sources de cette pollution, le rapport mentionne le rejet des perturbateurs endocriniens, des rejets industriels, des déchets miniers, des pesticides, des produits pharmaceutiques ou encore des plastiques dans l'environnement aquatique et terrestre.

Madame la ministre, je ne doute pas que vous ayez pris connaissance de ce rapport. Pouvez-vous nous donner votre retour à son sujet?

Votre note de politique générale témoigne d'un souci marqué à l'égard de plusieurs des sources de pollution chimiques évoquées dans le rapport. Pouvons-nous être informés des initiatives nationales et européennes engagées ou envisagées, afin de réduire leur impact sur l'environnement?

Pouvons-nous obtenir des informations relatives à l'état d'avancement du plan NAPED sur les perturbateurs endocriniens en cours d'élaboration?

19.02 **Zakia Khattabi**, ministre: Monsieur Senesael, au sein du SPF Santé publique, la vision *One world, One health* est adoptée. Toutes les informations, les questions relatives aux substances chimiques et à leur impact sur la santé et l'environnement sont bienvenues et prises en considération. Elles permettent de mettre en avant le lien entre "les deux santés", si je peux le dire ainsi.

En effet, nous avons bien pris connaissance de ce rapport. Celui-ci soulève notamment, vous l'avez évoqué, l'impact des pollutions chimiques, dont les perturbateurs endocriniens, amplifié par les changements climatiques, sur l'écosystème aquatique.

Les pesticides, les excès d'engrais, les détritiques chimiques ou autres jetés à l'égout menacent les écosystèmes océaniques - problème que nous connaissons particulièrement bien en Belgique.

Les plastiques, microplastiques et les dépôts d'aérosols contribuent à des pollutions majeures. Le rapport en fait une bonne synthèse actualisée. Il montre également l'importance de mettre en œuvre des approches qui se complètent en actionnant différents leviers.

La lutte contre les déchets sauvages entre, selon

nous, dans le cadre d'une politique plus large de réduction des déchets et d'utilisation efficace des ressources. Pour ce faire, en ligne avec l'accord de gouvernement, je proposerai, en concertation avec mes collègues fédéraux concernés, un plan sur l'économie circulaire.

En complément de l'action des Régions, notre objectif sera d'activer les leviers fédéraux, comme la normalisation des produits, la fiscalité, la protection des consommateurs, etc. pour favoriser une transition vers une économie circulaire maintenant les matériaux le plus longtemps possible en circulation dans le circuit économique.

En ce qui concerne les pesticides, en particulier les produits phytopharmaceutiques, le Plan d'Action National Pesticides 2018-2022 (NAPAN), est en cours. Il constitue l'ensemble des coordonnées des plans relatifs aux pesticides en Belgique.

Le programme 2018-2022 du NAPAN comprend 176 actions qui visent globalement à réduire le risque lié à la protection des plantes au moyen de produits phytopharmaceutiques. Chaque action est dotée d'un objectif et d'un indicateur de succès. Le programme vient en continuation des programmes engagés depuis plus de 20 ans par différents niveaux de pouvoir en Belgique. Les actions permettent également de remplir les obligations européennes de la directive 2009/128/CE pour une utilisation durable des pesticides.

Entre-temps, le nouveau Plan d'Action National sur les pesticides pour la période 2023-2027 est en cours d'élaboration. Début 2022, le projet de plan sera présenté au public.

De plus, je compte proposer très prochainement un plan fédéral de réduction pour les produits biocides. Ce plan aura pour ambition de compléter la législation européenne par des mesures garantissant une plus grande durabilité des produits biocides. Dans le cadre de ces mesures, il sera notamment proposé d'améliorer le système d'enregistrement belge "Circuit restreint" qui limite l'accès aux produits biocides les plus dangereux pour la santé et l'environnement aux professionnels. Des actions de communication seront prévues pour promouvoir l'utilisation des produits biocides et sensibiliser aux techniques alternatives.

Au niveau européen, mon administration est très impliquée et suit de près les discussions sur les initiatives du Plan d'Action pour une Économie

Circulaire et sur la stratégie pour la durabilité de produits chimiques qui visent l'ambition zéro pollution et un environnement exempt de substances toxiques. La Belgique soutiendra également la Commission dans sa volonté de veiller à ce que les produits chimiques dangereux interdits dans l'Union européenne ne soient pas produits pour l'exportation hors de l'Europe.

Le plan d'action national sur les perturbateurs endocriniens concerne votre troisième question. Il est essentiel de s'atteler à la problématique des perturbateurs endocriniens. Je ne peux donc que me réjouir des grands efforts actuellement consentis pour déployer un plan d'action national sur les perturbateurs endocriniens. Je me proposais de vous rappeler brièvement l'historique de ce plan d'action mais je vous renvoie à la lecture de ma réponse.

Le projet de Plan d'action national sur les perturbateurs endocriniens fera l'objet d'une consultation publique au mois d'octobre. Après une évaluation des observations du public, le plan sera adopté à la fin de l'année afin que soient mises en œuvre des mesures contenues dans le plan et que ce plan puisse démarrer à partir du mois de janvier 2022.

19.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie chaleureusement pour la qualité de votre réponse. Je retiens trois éléments qui m'interpellent plus particulièrement. D'abord, je souscris pleinement à votre ambition, de favoriser cette transition vers l'économie circulaire. Sous la précédente législature, j'étais auteur de la résolution pour favoriser cette économie circulaire dans le cadre d'une stratégie européenne harmonisée. Je pense donc que c'est tout à votre honneur que cette ambition soit à votre programme.

Que le Plan d'Action National contre les pesticides (NAPAN) soit en cours d'élaboration avec des mesures toutes particulières pour les biocides est particulièrement bienvenu au moment où ce rapport mentionne leur importance.

Je suis heureux de vous entendre quant au Plan d'action national sur les perturbateurs endocriniens qui sera mis en œuvre, avec la consultation annoncée pour octobre, l'adoption en fin d'année et une mise en application début 2022. Tout cela est de bon augure et je tiens à vous féliciter à cet égard.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

20 Vraag van Kris Verduyckt aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "Een inclusieve klimaatop in Glasgow" (55018695C)

20 Question de Kris Verduyckt à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Un sommet pour le climat inclusif à Glasgow" (55018695C)

20.01 Kris Verduyckt (Vooruit): Mijnheer de voorzitter, naast deze vraag, heb ik op hetzelfde moment ook nog een vraag over het carbon border adjustment mechanism ingediend, maar die is blijkbaar ergens blijven hangen. Mevrouw de minister, misschien zag u niet graag dat ik nog eens een vraag over koolstoftaks stelde, maar die zal dan voor de volgende keer zijn.

Deze vraag gaat over COP 26 in Glasgow. Die COP 26 kon vorig jaar niet plaatsvinden, er was wel een virtueel moment, en werd uitgesteld naar november van dit jaar. Dat is binnen minder dan vijf maanden en volgens mij kan zo'n top alleen maar werken als de onderhandelingen op zo'n top op een goede manier kunnen plaatsvinden, voor de schermen en achter de schermen. Officiële delegaties, klimaatorganisaties, gemeenschappen, iedereen moet daar zijn ding kunnen doen.

Ik maak mij niet al te veel zorgen over de delegaties van de Westerse wereld, die zullen er wel geraken. Wij zitten in bijzondere tijden, maar die mensen zullen wel gevaccineerd zijn. Ik maak mij echter vooral zorgen over de delegaties van kwetsbaardere landen, ook op het vlak van klimaat zijn dat vaak kwetsbare landen. Wij weten immers allemaal dat de vaccinatie in die landen niet zo snel verloopt en dat de toegang, onder andere door de patenten, voor die landen niet evident is.

Wat is het alternatief? Stel dat wij dat niet in orde krijgen, dan is er misschien terug een virtuele top. Ik stel mij daar echter vragen bij, gezien de tijdzones, de technologie. Is dat de manier waarop dat het beste kan gebeuren? Ik twijfel daaraan heel zwaar.

Mevrouw de minister, als wij dat in orde willen krijgen, is het misschien het moment om samen met uw Europese collega's of met uw collega's bij de Verenigde Naties, toch de organisator van die COP, te bekijken wat er mogelijk is om ervoor te zorgen dat wij die delegaties gevaccineerd krijgen en op die COP krijgen.